

COMMUNE DE



**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
Mardi 3 septembre 2019 à 19H00.**

Nombre de conseillers	
. en exercice	16
. présents	12
. votants	13

Date de convocation
26 août 2019

Date d'affichage Du compte rendu

Étaient présents : M. Jean-Luc GUINGOUAIN, Maire
M. François PALAO, Mme Karine DROULIN, M. Hervé GICQUEL, Mme Sandrine MARC, maires-adjoints
Mme Françoise BERTON, M. Franck JOUY, M. Patrick MARIE, M. Frédéric TILLOY, M. Christian MICHEL, M. Franck LEROYER, Mme Jacqueline WENTZEL, Conseillers Municipaux.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : Mme Sylviane SIEGFRIED
Mme Delphine BLANCHET pouvoir à M. Franck LEROYER

Absents : M. David DEVEAUX, Mme Christelle DRIGNON

Secrétaire de séance : M. Christian MICHEL

ORDRE DU JOUR

- Approbation des conseils municipaux du 2 et 16 juillet 2019
- Aménagement de la Rue Abbé Rolland et Rond-point : Attribution du marché suite appel d'offres
- Inolya : Garantie d'emprunt complémentaire - lotissement les clos des sages – 27 logements en vefa
- Ecovalgue : Consultation et avis d'un projet de collecte d'algues en phase préindustrielle sur le littoral de la côte de Nacre -
- PLU St Aubin sur Mer : modification n°2
- GRDF : Rapport d'activités 2018.
- Informations et questions diverses

M. le Maire ouvre la séance à 19 heures.

M. Christian MICHEL est désigné à l'unanimité, secrétaire de séance.

M. le Maire propose au conseil municipal, d'ajouter 2 points supplémentaires à l'ordre du jour

- * Aménagement d'un giratoire – rue des chasses – avenant n°1 Maitrise d'œuvre.
- * Don rosiers Bois Joli

Accord du conseil à l'unanimité pour l'ajout de ces deux points supplémentaires.

1. Approbation des conseils municipaux des 2 et 16 juillet 2019

Les procès-verbaux des comptes-rendus des conseils municipaux du 2 et 16 juillet 2019 ne font l'objet d'aucune observation.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, adopte les comptes-rendus.

2. Aménagement de la Rue Abbé Rolland et Rond-Point : Attribution du marché suite AO

M. le Maire indique qu'une consultation a été lancée concernant les travaux d'aménagement du carrefour des chasses situé sur la RD7 et RD84. Trois entreprises ont répondu.

Au terme de cette consultation, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 septembre 2019 et a retenu l'offre suivante :

Entreprise LETELLIER TP pour un montant de 180 623.01 € HT.
Il est proposé au conseil municipal de prendre acte de ce choix.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve le choix proposé par la commission d'appel d'offres et retient l'entreprise LETELLIER TP pour un montant de 180 623.01 € HT pour les travaux d'aménagement de la rue du Moulin**
- **Autorise M. le Maire à signer le marché et tous les documents s'y rapportant.**

3. Inolya : Garantie d'emprunt complémentaire - lotissement les clos des sages

M. le Maire rappelle à l'assemblée que des logements locatifs ont été construits par INOLYA dans le lotissement « Le clos des Sages ». Une demande de garantie d'emprunt supplémentaire à hauteur de 100% est nécessaire au financement de ces logements.
Cette garantie supplémentaire pour un prêt de 85 016 € est donc sollicitée pour une durée de 35 ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité accorde sa garantie d'emprunt pendant toute la durée du prêt et à libérer en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

4. Ecovalgue : Consultation et avis d'un projet de collecte d'algues en phase préindustrielle sur le littoral de la Côte de Nacre

M. le Maire indique qu'une consultation a été lancée concernant un projet de collecte d'algues en phase préindustrielle sur le littoral de la Côte de Nacre.

La phase expérimentale s'achève le 30 septembre 2019 et dans le cadre de la poursuite de son projet, la société Ecovalgue, sollicite une nouvelle autorisation de collecte des algues de rive en phase de production préindustrielle pour la période d'octobre 2019 à octobre 2021.
Cette nouvelle expérimentation porte sur 900T soit 30 tonnes sur 30 semaines.

Compte tenu des enjeux environnementaux, ce projet sera soumis à une consultation publique.
Monsieur le Préfet sollicite l'avis des communes parties prenantes dans ce dossier.

Après discussion,

Le conseil municipal

- **Emet un avis favorable**

- **Accepte un partenariat avec la société Ecovalgue pour le ramassage des algues sur la plage de Langrune jusqu'en octobre 2021**

5. PLU – Avis sur la modification n°2 - PLU de St Aubin sur Mer

M. le Maire informe l'assemblée que la commune de St Aubin sur Mer a prescrit une modification simplifiée du Plu.

Après avoir pris connaissance des modifications, le conseil municipal n'a pas de remarques particulières concernant la modification n°2 du PLU de St Aubin sur Mer

6. GRDF : Rapport d'activités 2018.

M. le Maire présente les éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service de GRDF pour la gestion 2018.

833 clients

22 nouvelles mises en service

11 gigawatt/heures acheminés

23 opérations et vérification chez des clients

94% des demandes fournisseurs traitées dans les délais.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la communication du rapport annuel 2018 de l'activité de GRDF sur la commune de Langrune sur Mer.

7. Avenant n°1 – Maîtrise d'œuvre- Aménagement d'un giratoire – rue de chasses

M. le Maire informe qu'à la suite de l'acte d'engagement de maîtrise d'œuvre qui a été signé le 26 novembre 2018 concernant les travaux d'aménagement du carrefour des chasses situé sur la RD7 et RD84, il convient de poursuivre avec la tranche conditionnelle.

Le taux de rémunération proposé, par le bureau d'études TECAM de Caen est de 2.60% sur le coût HT des travaux prévus au PRO soit 204 792.50 HT.

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à 5 324.61 HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Adopte l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement du carrefour des chasses RD7 / RD84 d'un montant de 5 324.61 € HT et portant fixation du nouveau forfait de rémunération à 15 124.61 € HT

- Autorise M. le Maire à signer l'avenant et tous les documents s'y rapportant.

8. Don rosiers - Parc du Bois

M. le Maire informe qu'il a été contacté par Mme Jacqueline GOLDMAN, descendante de la famille STISKIN et ancien propriétaire du parc du bois joli et souhaite remercier la municipalité pour le nouvel aménagement du parc réalisé en 2017.

Elle souhaite faire don à la commune de rosiers à planter dans le parc.

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales,
- La demande de Mme Jacqueline GOLDMAN
- La décision de M. le maire d'accepter provisoirement ce don de 461.76 € par chèque pour l'achat de rosiers.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'accepter ce leg dans les conditions exposées ci-dessus.

- Donne délégation à Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Point sur les travaux

- Les effacements des réseaux « Avenue de la Libération » vont débuter en novembre
- Le début des travaux d'aménagement de la rue Abbé Roland est prévu en octobre. (Du RD7 jusqu'au petit parking inclus)

- Une discussion est en cours afin de prévoir un emplacement supplémentaire pour un point d'apport volontaire pour les déchets ménagers. « Rue Jean Monnet »,

- Les travaux du réseau d'eau de la route de Tailleville vont commencer prochainement.
- L'appel d'offres pour le réaménagement de la voirie va suivre.
- Une réunion publique sera organisée avec les riverains.

- Le mur de clôture du stade va être démoli par les services techniques et remplacé par des panneaux de grillages rigides, travaux exécutés par une entreprise.

- M. le Maire demande aux élus de réfléchir sur le sens de circulation de la rue du Hameau de la Mer dans la perspective de la construction de la future opération de logements

Remerciements reçus en Mairie :

- L'association MOADON, une plage pour tous, remercie la municipalité pour le prêt du stade et préau pour l'organisation des olympiades.
- Alain Lepareur, organisateur du 5^{ème} festival de musique classique, remercie la commune et les services techniques qui ont activement œuvré au succès de ce beau festival. A Langrune, le concert a eu lieu à l'Eglise.
- Des touristes remercient la commune et les bénévoles pour l'accueil des estivants et les qualités des manifestations organisées pendant la saison, ainsi que l'entretien de la plage.
- M. le Maire rappelle que la saison s'est bien déroulée et qu'il a eu l'occasion de remercier toutes les personnes bénévoles lors du pot de fin de saison.

Tour de table

- Mme Droulin indique que la rentrée scolaire s'est bien déroulée et que M. le Maire était présent pour accueillir les parents et les enfants.
L'effectif est de 112 enfants répartis dans 5 classes.
L'aide aux devoirs est reconduite.
Modification des horaires d'école : 8h45-11h45 / 13h30-16h30.
- Mme Droulin demande que l'implantation des barrières à l'entrée du chemin du cavet, concernant la circulation des vélos sur le trottoir, soit modifiée.
M. le Maire répond que cet aménagement sera revu lors des travaux de la zone concernée.
- M. Leroyer informe que les mobiliers du parcours de santé ne sont pas encore installés. Il est envisagé une implantation secondaire pour l'hiver dans le parc de la Mairie.
- M. Gicquel demande si de nouvelles informations sont parvenues en Mairie concernant l'épisode de pollution de début juillet. Une réunion est prévue fin septembre à la mairie de St Aubin sur Mer avec les intervenants.
- M. Michel relate les demandes reçues à savoir :
La pose d'une douche à la plage côté club de voile.
La mise en place d'une corde à baignade.
- M. Michel, Président de l'association des foulées gourmandes, fait part des très bons retours de la part des participants (230), lors de la manifestation qui se sont déroulée le 17 aout 2019 et remercie les bénévoles.
- M. Tilloy fait part des dernières démarches concernant le dossier de la téléphonie. L'offre va être couplée avec la fibre optique. Une commission de finances va être programmée afin d'étudier la proposition.
- Mme Wentzel demande le nombre de nids de frelons recensés sur la commune. A ce jour 3 nids ont été détruits.
- Un changement de prestataire est en cours concernant la téléalarme. Le conseil départemental gère désormais ce dossier avec la société VITARIS de Caen. La mairie est le relais entre les administrés et le prestataire. Une baisse de tarif conséquente est à noter. (Environ 50%).
- Mme Wentzel souhaite connaître le devenir de la cave à vin rue de la Mer. Réponse de M. le Maire, aucune évolution à ce jour.
- M. le Maire informe qu'il va rencontrer l'exploitant du commerce (l'apérothérapeute) pour faire le point sur ses activités durant la saison.
- D'autre part, Mme Wentzel remarque que le jardin derrière la bibliothèque n'est pas entretenu par les locataires.
- Les actions de la police municipale ont été appréciées pendant la saison.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- Samedi 14 septembre 2019 – rdv 14 h 30 digue du club de voile
Nettoyage de la plage « Rivage propre ». Organisé par Cœur de Nacre et le CPIE Vallée de l'Orne.

L'ordre du jour est épuisé, M. le Maire clôt la séance à 20h45

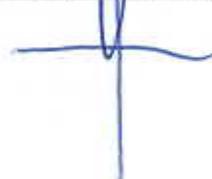
Le secrétaire de séance,

Christian MICHEL



Le Maire,

Jean-Luc GUINGOUAIN



Mairie - 22 rue de la Mairie -BP 1- 14830 LANGRUNE SUR MER
Tél : 02.31.97.31.36 – Fax : 02.31.36.01.32 -
Email : mairie.langrune@wanadoo.fr
Site : <http://www.mairie-langrune-sur-mer.fr>

